



SPIP de Nîmes : SOS d'un secrétariat en détresse !

L'heure est à l'inquiétude au SPIP de Nîmes, le secrétariat qui devrait fonctionner avec 3 postes ne compte plus qu'un seul adjoint administratif à 80% pour traiter les 1805 mesures actuellement pris en charge par le milieu ouvert (soit 1642 PPSMJ).

Ponctuellement renforcé par une contractuelle à hauteur de 2 jours par mois, le secrétariat qui "tourne à plein régime" continue d'accueillir dans des conditions dégradées une cinquantaine de PPSMJ par jour, affecter de nombreuses mesures au quotidien, réaliser des statistiques, répondre aux appels téléphoniques incessants...

L'état du secrétariat est préoccupant, source d'inquiétude et de stress! Cette carence RH a également des répercussions majeures sur l'organisation du secrétariat du SPIP de la Maison d'Arrêt où l'agent administratif ne peut plus être remplacé en cas d'absence laissant les CPIP et l'encadrement dépourvus de secrétaire.

Cette gestion à flux tendu est inacceptable, les enjeux du secrétariat sont importants notamment pour les dossiers sensibles et les sortants de détention qui doivent être affectés dans un délai prévu par l'article 741-1 du CPP sans compter les enquêtes pour les aménagements de peine des PPSMJ incarcérées etc...

Les risques psychosociaux ont été classés en plusieurs grandes familles (INRS, rapport GOLLAC 2011), à Nîmes :

- l'agent est-il soumis à des contraintes de rythme élevé qui génèrent un stress permanent : **la réponse est OUI**
- les objectifs de travail sont-ils clairement définis ? : **la réponse est NON**, ils sont tellement nombreux qu'ils en deviennent flous
- les objectifs sont-ils adéquats aux moyens et responsabilités de l'agent : **la réponse est NON**, 1 adjoint pour 1805 mesures

- L'agent est-il fréquemment interrompu dans son travail : **la réponse est OUI** , en l'occurrence cet agent alterne sans cesse accueil et secrétariat
- L'agent exerce t'il des activités qui nécessitent une vigilance soutenue : **la réponse est OUI** , peut-il en être autrement lorsqu'on exerce dans un service qui a pour mission la prévention de la récidive ?

La liste est déjà assez longue mais elle pourrait l'être encore davantage!

L' Administration Pénitentiaire a mené des campagnes de prévention des risques psycho-sociaux allant jusqu'à l'instauration d'un numéro vert et en même temps, **à Nîmes force est de constater que cette même Administration laisse un service fonctionner dans un état qui favorise ces risques et participe à l'épuisement professionnel de ses agents : quelle ambivalence! !**

Le SNEPAP réclame que la DAP prenne ses responsabilités et mette un terme rapidement à cette situation, nous demandons qu'un agent supplémentaire soit rapidement recruté !

Nîmes, le 17 Janvier 2019
Section Locale SNEPAP-FSU Gard/Lozère